



FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2023

Section Sportive Spéléologie Pleine Nature

NOM : PRENOM :

SEXE M F Sports pratiqués :

DATE NAISSANCE : / / à

ADRESSE :

@ responsable légal :

@élève :

Numéro de téléphone responsable légal :

Numéro de téléphone élève :

Etablissement fréquenté en 2022/2023 :

PIECES A FOURNIR

L'inscription se fait sur dossier. Le nombre de places étant limité une commission statuera sur les élèves retenus pour intégrer la section à la fin du mois de septembre.

Pièces à joindre au dossier :

- Chèque de 10 Euros à l'ordre du GSTNT permettant de licencier l'élève au sein de la fédération nationale de Spéléologie
- Lettre de motivation
- Certificat médical sur document type (possibilité de fournir ce document en septembre)

Chaque candidat doit prendre connaissance du règlement de la section avant de s'inscrire (voir au verso)

Pour toutes questions :

M. KOPP

Lycée E. PEYTAVIN Avenue du 11 novembre 48000 MENDE

Fabien.kopp@ac-montpellier.fr

NOM / Prénom : Classe :

LYCEE EMILE PEYTAVIN
REGLEMENT SECTION SPORTIVE SPELEOLOGIE ET PLEINE NATURE

Organisation :

Les élèves de la section s'engagent à participer à toutes les activités de la section selon le planning établi en début d'année. Ils sont volontaires et motivés. Ils viennent toujours avec bonne humeur et sérieux. Ils sont humbles. La solidarité dans le groupe, valeur fondamentale de l'activité, sera recherchée le plus souvent possible. Le respect des adultes, des camarades, de soi, du matériel et de la nature est obligatoire.

Les élèves s'engagent à participer aux activités de pleine nature de l'Association Sportive le mercredi après-midi. Escalade, Course d'orientation, VTT, Ski...

Les élèves s'engagent à venir avec une tenue et un équipement approprié (chaussures trail/rando protégeant les chevilles ou bottes, sac à dos avec bouteille d'eau et un change, habits souples et résistants en fonction du climat et de l'activité). Parfois une tenue spécifique sera prêtée. Les cheveux longs doivent être attachés.

Les élèves s'engagent à signaler au professeur responsable tout problème de santé et à fournir un certificat médical.

Les élèves doivent se tenir informés des activités de la section (professeurs, internet, réseaux sociaux...).

Sécurité :

Il est indispensable d'écouter et d'appliquer "à la lettre" les consignes données. Les élèves doivent être conscients qu'une erreur en spéléologie peut avoir des conséquences dramatiques pour eux-mêmes ou pour les autres. Par conséquent ils devront être capables de connaître leurs limites et de renoncer si besoin.

Si les encadrants jugent que l'élève ne présente pas toutes les conditions physiques et motrices pour s'engager dans les activités en toute sécurité (pour soi et pour autrui) l'élève sera désinscrit.

Encadrement :

Le Lycée s'engage à encadrer la section avec des personnes qualifiées. Le matériel est normalisé et les techniques utilisées sont celles préconisées par les Fédérations Françaises partenaires.

Travail scolaire :

Il est important de ne pas négliger le travail scolaire et d'être actif dans ses apprentissages. Les élèves s'organiseront pour réaliser leur travail lors de sorties.

Fédération Française de Spéléologie et Fédération Française Canoë/kayak et sports de pagaies:

La FFS étant un partenaire indispensable de la section, les élèves prennent une licence fédérale à tarif préférentiel en adhérent au club support GSTNT. Cela leur permet de bénéficier d'une couverture (responsabilité civile et assurance) spécifique et de participer aux sorties organisées par la fédération par l'intermédiaire des clubs locaux (week-end, vacances).

Environnement :

Les activités de pleine nature se pratiquent dans un milieu unique et préservé d'une très grande fragilité. Il convient que les élèves, en le découvrant, mettent tout en œuvre pour le connaître, le respecter et le protéger.

Droit à l'image :

Il est convenu que les images prises lors des activités de la section pourront être publiées sauf demande expresse de la famille.

Discipline/absences:

En cas de problème disciplinaire ou de comportement, de non respect des présentes règles, d'absences répétées, de mise en danger de soi ou d'autrui, une discussion sera établie entre l'élève, les professeurs, l'administration et la famille. Une exclusion de la section pourra être prononcée.

Evaluation :

Les enseignements de la section ne sont pas évalués au baccalauréat.

Lu et approuvé : (dater et signer)

Le responsable légal

L'élève

Le professeur

La Proviseur